

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

Unité de gestion de l'espace maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 16/2012**

Arcachon, le 10/08/2012

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique, **le mercredi 15 août 2012**, à Andernos-les-Bains, le débarquement à la jetée Louis David et le stationnement des navires sera interdit de 8h du matin le mercredi à 1h du matin le jeudi dans un rayon de 150m à partir de l'extrémité de la jetée.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics
Pierre VEDRINE
Chef de l'unité Gestion de l'Espace
Maritime et Littoral

